

**Formation du Vendredi 28 Février 2014 de
14 h à 18h organisée par l'UJA de Nîmes et la FNUJA.**

Thème : « *La Réparation du Préjudice Corporel* »

1/ *Les préjudices patrimoniaux et économiques : Rappel des principes, barèmes et cas pratiques*

2/ *Les préjudices extra-patrimoniaux : Actualité jurisprudentielle sur les apports de la nomenclature Dintilhac.*

Animée par : *Maître Camille MAURY et Maître Christian BARNOUIN, Avocats au Barreau de Nîmes.*

Lieu de formation : *Maison de l'Avocat (1^{er} étage), 16 Rue Régale, 30000 NIMES.*

Avocat Membre de l'UJA : Gratuit.

Avocat non-Membre de l'UJA : 30 Euros.

Nom :Prénom :Barreau :

Pour vous prévenir en cas d'urgence : vos coordonnées complètes
(téléphone, télécopie, adresse électronique, adresse postale) :

Vos éventuelles questions qui seront transmises à vos Intervenants :

Inscription : Toute inscription (sauf pour les membres de l'UJA) doit être accompagnée d'un chèque à l'ordre de l'UJA de Nîmes et retournée dans la case Palais de Maître Camille MOUGEL, Trésorière de l'UJA, Case Palais E 106.

► **Contact:** Marie MAZARS : Tél : 04 66 04 07 61 Fax. 04 66 04 07 60

► **Sur le Web :** <http://www.fnuja.com/ujanimes/>